Bulletin d'inscription à l'Association sportive du Lycée Lycée Urbain Vitry

Année scolaire 2023-2024

L'association dite Union nationale du sport scolaire (UNSS) a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives des élèves du Lycée.

La cotisation de 15€ est entièrement prise en charge par la Région Occitanie, elle permet le fonctionnement de cette association.

Je souhaite m'inscrire a l'association sportive du Lycée.
NOM
PRÉNOM
CLASSE
Date :
Signature :
Bulletin d'inscription à l'Association sportive du Lycée
Lycée Urbain Vitry
Année scolaire 2023-2024
L'association dite Union nationale du sport scolaire (UNSS) a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives des élèves du Lycée.
La cotisation de 15€ est entièrement prise en charge par la Région Occitanie, elle permet le fonctionnement de cette association.
Je souhaite m'inscrire à l'association sportive du Lycée.
NOM
PRÉNOM
CLASSE
Date :
Signature :